

1 Million

Pour toi chaque jour

Souscris à ton forfait à partir de 300F

*909#

Souscris à un forfait Ça c'est moi! Not. Voix ou MMS à partir de 300F pour être éligible au tirage au sort! Promo valable du 7 Décembre 2022 au 4 Février 2023. Règles: 01-909-909

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg



N°1616

du 24
Janvier
2023



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

LA PIA EN PLEIN DANS SA RSE

L'EPP Centrale d'Adetikopé fondée en 1968 (P.7) entièrement rénovée et étendue pour les 1.224 élèves

INDUSTRIE TEXTILE (P.3)

L'usine de Datcha, TOGOTEX, reprise par la société Bernart Afrique

DRAGAGE DU CHENAL DE GBAGA

Restaurer la navigation sur 24 km (P.4)

INFRASTRUCTURES JUDICIAIRES

64 sites identifiés à construire; Notsé et Kanté démarrent en 2023 (P.3)

EXTRÉMISME VIOLENT

P. 3

ET TERRORISME

De la responsabilité des parlementaires

Yawa TSÉGAN: «...mettre en place une synergie de réponse collective pour lutter contre le terrorisme avec toute la vigueur et la rigueur...»

La Conférence parlementaire sur le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, l'engagement des jeunes et de la société civile en Afrique s'est achevée la semaine dernière dans la capitale togolaise. Comme l'avait soulignée Yawa Tsègan, la Présidente de l'Assemblée nationale du Togo, s'inscrivant dans la longue tradition du pays, tradition de recherche de la paix et de maintien de la sécurité tant au plan national que continental, son institution a participé en mars 2022 à Doha à la Conférence parlementaire de haut niveau sur « comprendre la menace terroriste en Afrique ». Au cours de cette rencontre, le Togo a été sollicité pour offrir un cadre à la poursuite des réflexions sur l'engagement parlementaire dans la lutte contre le terrorisme. Ce qui fut les 19 et 20 Janvier 2023 dans la capitale Lomé. «Aux termes des deux jours, ce sont des recommandations pertinentes quant à l'action des parlements africains dans la lutte contre le terrorisme qui ont sanctionné les travaux. Elles sont orientées vers l'adoption des lois prenant en compte les aspirations de la jeunesse, le renforcement de la législation en matière de lutte contre le terrorisme, la création d'emplois aux jeunes surtout en milieu rural, l'instauration d'un climat de confiance entre les jeunes et les forces armées, la mise en commun des ressources financières au niveau sous-régional et régional, la mise sur pied d'un groupe de travail de suivi desdites recommandations et leur suivi- évaluation...»



Chantal Yawa D. TSEGAN, Présidente de l'Assemblée Nationale

TOURISME

Le Togo était présent au FITUR 2023

Une délégation togolaise conduite par le ministre de la Culture et du tourisme, a participé à la nouvelle édition du Salon International du Tourisme, plus connu sous le nom de FITUR, qui s'est déroulé à Madrid du 18 au 23 janvier 2023. Le Togo et le reste des pays de l'UEMOA ont fait une participation groupée à ce Salon international.

"C'est une immense fierté de voir notre pays le Togo représenté par une forte délégation du Comité Miss Togo et du secteur privé, à la Foire Internationale de Tourisme FITUR2023 qui se déroule à Madrid en Espagne", a tweeté le ministre Kossi Gbényo Lamadokou.

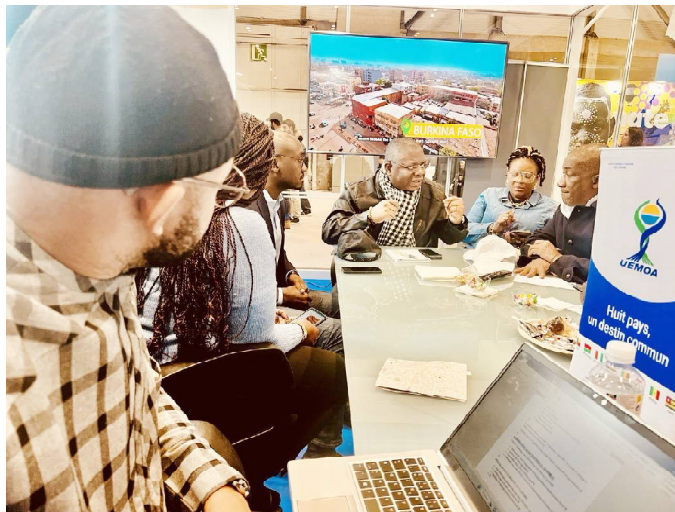
"C'est pour nous une véritable occasion de remercier SEM le Président de la République Togolaise et Mme le 1er Ministre Dogbe Victoire, qui ont manifestement beaucoup contribué à la réussite de cette participation du Togo à ce rendez-

vous mondial", a-t-il ajouté.

La "Destination Togo" attire et cette foire internationale qui réunit plus de 33000 entreprises du secteur, est une occasion pour le Togo de briller et de promouvoir ses attractions en matière de tourisme, de culture, d'investissements, a déclaré le ministre de la Culture.

Musique, danse, arts culinaires, facilités d'investissement, etc; le stand du Togo a été un véritable carrefour de découvertes et d'échanges, selon le ministre. Le pavillon du Togo était flamboyant.

Plus de 600 exposants et représentants officiels de 70 pays (y compris les ministres du tourisme de 21 pays) ont participé à la foire et on estime que le mouvement des arrivées à FITUR a généré un impact sur l'économie madrilène de plus de 150 millions d'euros, confirmant sa place comme le deuxième salon du tourisme le plus important au monde.



Les investisseurs européens rassemblés dans la prestigieuse salle du palace de Santana à Madrid se sont laissés séduire par le pragmatisme de l'offre d'investissement du Togo, et surtout par l'ambition manifeste de l'État de développer une offre touristique diversifiée à travers une stratégie ambitieuse de

redynamisation du secteur, a indiqué le site du gouvernement. Après une année 2020 plombée par la Covid-19, le tourisme reprend des couleurs au Togo. En 2021, 983 969 touristes ont visité le pays, contre 481 706 en 2020, soit plus du double enregistré, en variation annuelle.

EXPOSITION

Kadodo de Dodji Efoui

Kadodo veut dire le "lien" en français. Expliqué de façon plus approfondie, cela signifie "la corde qui tisse le lien entre deux choses" en éwé. A l'image du cordon ombilical qui sert de canal, de communication entre deux êtres vivants.

L'exposition de Dodji Efoui retrace le processus évolutif de personnages métamorphosés au fil du temps : tantôt mi-homme / mi-animal, tantôt mi-homme / mi-machine.

Kadodo tisse le lien entre ses personnages (sphinx ou cyborgs) et son univers sonore peuplé de formes qu-

tidennes et d'objets qui nous entourent. Pour l'artiste, la peinture et la musique ont un registre émotionnel commun, l'une en termes de tonalité, l'autre en terme de sonorité. Et c'est au croisement des deux, qu'il nous invite pour un voyage dans son propre univers créatif et fantasmagorique.

"Tout mon travail, comme plasticien et comme musicien, est un long poème hybride où la couleur est un son et le son une couleur. Tous deux parlent de lumière. Ma préoccupation est de trouver l'équilibre et la souplesse dans un monde mouvant."



Dodji Efoui
Vernissage : Jeudi 26 janvier | 18h30 | Hôtel Onomo

Performance musicale : Vendredi 7 avril | 19h | Institut français du Togo | Entrée gratuite

Edition

Les Editions Continents ont le vent en poupe

Fondée par Sébastien Vondoly, ancien journaliste et écrivain-poète, les éditions Continents tiennent le haut du pavé en matière éditoriale depuis quelques années, avec la création de nouvelles collections, comme la collection Filbleu, et la collaboration des sommités de la littérature togolaise dont l'écrivain-dramaturge Kangni Alem.

Dans une interview par l'écrivaine et critique française Annie Ferret pour le site Africultures, Sébastien Vondoly revient sur cette évolution extraordinaire dans un article intitulé "Coup de projecteur sur une maison d'édition togolaise à la vue large : Continents".

"Les éditions Continents ont grandi et continuent de grandir grâce à notre politique de promotion du livre. La maison participe à des rencontres à l'intérieur et à l'extérieur du Togo, qui sont autant d'occasions de contacts et de formation. À ce jour, elle est présente dans plusieurs pays, aussi bien en Afrique que dans le monde. Elle a publié des auteurs de diverses nationalités et des Togolais résidant hors du Togo. Avec plus de 135 publications au catalogue depuis 2013, on peut dire que nous sillonnons le continent au gré de ses festivals, depuis le Festival Efrouba de Grand-Lahou en Côte d'Ivoire, en passant par le Salon International du Livre d'Abidjan (SILA), la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO), le Salon Inter-



national du Livre de Jeunesse de Conakry ou le Salon National du Livre du Bénin", dit-il.

Extrait : "Une autre étape a aussi été franchie avec l'adhésion en 2021 à l'Association des Éditeurs Indépendants d'Afrique connue sous le nom Afrilivres. Nous espérons adhérer à d'autres organisations d'éditeurs dans le monde. Pour rendre plus visibles nos productions, nous avons créé un site internet officiellement lancé le 1er juillet 2021 pour notre dixième anniversaire et depuis lequel il est maintenant possible de commander directement les ouvrages. Enfin, dernière "révolution", depuis 2022, nous avons fait le choix d'une impression de bien meilleure qualité en considérant à la fois le grammage du papier et le livre comme objet. Les couvertures sont solides et soignées, les polices et la charte graphique ont été modernisées. C'était un choix difficile et coûteux, mais il est appréciable et pro-

metteur. Oui, on a bien grandi depuis nos débuts ! De plus en plus de nos ouvrages sont mis au programme scolaire et, par ailleurs, les éditions

Continents ont vu certains textes récompensés ces dernières années par différentes distinctions. Ainsi, par exemple, pour la poésie, Elle, de Koutchoukalo Tchassim, a reçu le Grand Prix de la littérature togolaise 2020 (catégorie Poésie) remis par le Ministère de la Culture à travers le Fonds d'Aide à la Culture (FAC) et Fraicheur de résurrection, de l'Ivoirien Lazare Koffi Koffi, paru en 2021, a été sélectionné en 2022 parmi 20 recueils de poèmes pour le Prix francophone international du Festival de Poésie de Montréal".



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

AZIMUTS INFOS

Peut-on se passer d'engrais minéraux pour se nourrir ?

On peut observer une raréfaction et un renchérissement considérable des engrais minéraux (azote, phosphore, potassium) depuis la reprise des affaires à la sortie de la crise Covid-19, mais surtout depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et les blocus qu'elle a entraînés. Cette crise, qui affecte de plein fouet l'agriculture mondiale, oblige à se poser la question : peut-on se passer, entièrement ou partiellement, d'engrais minéraux pour nourrir correctement les 8 milliards d'habitants de la planète ? Faisons le point sur cette question essentielle.

Les deux systèmes de production de matières végétales les plus efficaces au monde, la prairie naturelle et la forêt tropicale, n'ont jamais connu la charrue ou l'épandage d'engrais.

La Nature n'a pas besoin d'engrais

La Nature arrive très bien à se débrouiller toute seule pour gérer tous les éléments minéraux dont ont besoin les plantes pour leur croissance.

Car les plantes, comme les humains, ne vivent pas seulement d'amour et d'eau fraîche... et de carbone ! Même si ces éléments sont très importants. Dans mon propre corps, par exemple, qui fait environ 80 kilos, on décompte quand même autour de 50 kilos d'eau et 14 de carbone. Mais, bien entendu, sans le reste : le calcium, le soufre, le phosphore, le sodium, le potassium, le chlore, le magnésium, le fer, le silicium, etc., je ne suis... rien !

Par exemple, je n'ai besoin que de 0,08 gramme d'iode dans mon corps pour être en bonne santé. Une très faible quantité, certes, mais si elle manque, bonjour les problèmes ! La thyroïde arrête de fonctionner correctement et les ennuis commencent : goitre ou gonflement de la base du cou, fatigue et manque d'énergie, dépression, troubles de la mémoire, frilosité, prise de poids, peau sèche et chute de cheveux, baisse du rythme cardiaque, constipation, crampes, etc., et règles abondantes et irrégulières pour les femmes. En fait, près de 2 milliards d'humains n'accèdent pas aux 150 millièmes de milligrammes quotidiens dont ils ont besoin... Car les plantes en contiennent très peu : il faudrait absorber entièrement l'iode contenu dans 11 tonnes de plantes pour acquérir ces 0,08 gramme d'iode ! D'où le fait que, au moins dans les pays développés, on ajoute artificiellement de l'iode (prélevé dans la mer) dans le sel de cuisine.

Les plantes sont similaires aux êtres humains : elles ont besoin d'énormément d'éléments nutritifs, mais elles, elles doivent les trouver dans le sol où elles poussent. Et c'est ensuite en ingérant ces plantes bien nourries (ou la chair et le lait des animaux qui les ont mangées) que nous pouvons nous développer et vivre en harmonie avec la nature.

Lorsque l'homme abattait une parcelle de forêt vierge pour la cultiver, il commençait par bénéficier à plein du stockage d'éléments nutritifs que cette dernière avait pu accumuler dans le sol. Et, dans le temps, lorsque cette fertilité baissait, il partait abattre un autre morceau de forêt et laissait plusieurs années la terre qu'il venait de cultiver reconstituer sa fertilité. Le même phénomène se passait lorsque l'on cultivait les deltas qui étaient inondés en période de crue des fleuves (par exemple, le delta du Nil du temps des pharaons) ; on bénéficiait alors des apports des éléments nutritifs charriés depuis l'amont des fleuves. Autre exemple, les pentes des volcans se révèlent extrêmement fertiles une fois la lave tranquille refroidie.

L'agriculture intensive, elle, a besoin d'engrais pour produire

Cette économie ancestrale itinérante à base "d'abattis-brûlis" n'a qu'un temps ; elle ne marche que tant que la population concernée est suffisamment réduite pour se contenter de rotations allant de vingt à cinquante ans, permettant à la forêt de se reconstituer. Elle permet de nourrir 10 à 30 habitants au km². On a actuellement dépassé les 50 habitants au km² sur Terre, déserts froids et chauds inclus.

La France compte actuellement 120 habitants au km², le Japon 335, les Pays-Bas 420, tandis que des pays comme l'Inde, le Nigeria, les Philippines, le Pakistan, ou le Rwanda approchent les 500 et le Bangladesh a dépassé les 1 000 !

Dès que cette population croît, la forêt n'a plus le temps de se reconstituer, devient de la savane, elle-même surpâturée, puis se désertifie. C'est probablement ce qui s'est passé dans une bonne partie des zones arides du monde, et, sur des temps beaucoup plus longs, associé à la dérive des continents, au Sahara, en Arabie et en Perse (le pétrole que l'on trouve dans leur sous-sol est bien le signe d'une végétation ancienne très abondante...). La déforestation massive à laquelle on assiste dans une bonne partie des forêts tropicales, en Amazonie mais aussi en Afrique et en Asie, risque bien de provoquer les mêmes conséquences...

Si l'on veut produire pour une population plus importante, il faut faire de l'agriculture intensive : cultiver les champs en permanence année après année. L'étape intermédiaire consiste à faire des rotations, incluant quelques années de jachère, en cultivant successivement des plantes différentes qui utilisent des nutriments différents du sol, et à leur tour en laissent aussi pour les suivantes. Au Moyen Âge, on avait déjà bien compris qu'on ne pouvait pas faire du blé sur du blé sur du blé indéfiniment sur les mêmes champs.

Mais la population a continué d'augmenter, et de fait les besoins alimentaires. Dans les pays où l'on mangeait principalement du blé, on s'est dit qu'on ne pouvait pas s'offrir le luxe de ne le cultiver qu'une ou deux années sur 10. De même, dans les pays du riz et dans ceux du maïs. Or, ces trois céréales ont en particulier un inconvénient majeur : elles ont besoin de beaucoup d'azote pour pousser, mais refusent obstinément de s'approvisionner dans l'air ambiant, qui en contient pourtant judicieusement 78 %, en exigeant de le prélever dans le sol via leurs racines. On a donc aucune pénurie d'azote sur la planète Terre, mais un énorme problème de fourniture d'azote aux céréales. Heureusement, certaines plantes ne font pas ces caprices, et en particulier les génialissimes légumineuses, qui, elles, savent parfaitement se saisir de l'azote de l'air, s'en nourrissent tranquillement, et en plus, en laissent gentiment pour les plantes suivantes, en fabriquant gratuitement des petits nodules accrochés à leurs racines sous terre. On a donc inventé des rotations plus courtes, en mettant le plus souvent possible des céréales derrière des légumineuses.

Autre invention géniale, la polyculture-élevage. On fait cohabiter sur une même ferme des céréales et des légumineuses, mais aussi des prairies avec des ruminants, et aussi des cochons, des poules, etc. Et on utilise à plein les déjections des animaux comme engrais organiques pour les champs.

EXTRÉMISME VIOLENT ET TERRORISME

De la responsabilité des parlementaires

Yawa TSéGAN: «...mettre en place une synergie de réponse collective pour lutter contre le terrorisme avec toute la vigueur et la rigueur...»

Eric J.

La Conférence parlementaire sur le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent, l'engagement des jeunes et de la société civile en Afrique s'est achevée la semaine dernière dans la capitale togolaise. Comme l'avait soulignée Yawa Tségan, la Présidente de l'Assemblée nationale du Togo, s'inscrivant dans la longue tradition du pays, tradition de recherche de la paix et de maintien de la sécurité tant au plan national que continental, son institution a participé en mars 2022 à Doha à la Conférence parlementaire de haut niveau sur « **comprendre la menace terroriste en Afrique** ». Au cours de cette rencontre, le Togo a été sollicité pour offrir un cadre à la poursuite des réflexions sur l'engagement parlementaire dans la lutte contre le terrorisme. Ce qui fut les 19 et 20 Janvier 2023 dans la capitale Lomé.

Aux termes des deux jours, ce sont des recommandations pertinentes quant à l'action des parlements africains dans la lutte contre le terrorisme qui ont sanctionné les travaux. Elles



sont orientées vers l'adoption des lois prenant en compte les aspirations de la jeunesse, le renforcement de la législation en matière de lutte contre le terrorisme, la création d'emplois aux jeunes surtout en milieu rural, l'instauration d'un climat de confiance entre les jeunes et les forces armées, la mise en commun des ressources financières au niveau sous-régional et régional, la mise sur pied d'un groupe de travail de suivi desdites recommandations et leur suivi-évaluation.

La Présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tségan qui a présidé la cérémonie de clôture de ces intenses travaux a invité toutes les parties prenantes à œuvrer inlassablement à la mise en œuvre des

recommandations faites au cours de ces assises afin d'endiguer, le plus tôt que possible, le terrorisme et l'extrémisme violent qui menacent le continent. « **Je me réjouis de cette convergence d'actions multiacteurs : système des Nations-Unies, organisation mondiale et organisation continentale des parlements nationaux, réunis pour rechercher les voies et moyens permettant d'endiguer cette menace** », a-t-elle dit.

Si plusieurs recommandations vont dans le sens d'une attention particulière à l'endroit de la jeunesse, c'est que tous les participants ont été unanimes pour reconnaître qu'elle est la cible privilégiée des terroristes. Les

parlementaires et les Etats ont été appelés à s'intéresser davantage à cette frange de la population qui peut être un allié sûr de la lutte contre le terrorisme. « **Je crois que la meilleure façon de responsabiliser la jeunesse face au terrorisme est de lui enseigner les méthodes nécessaires pour rejeter le terrorisme... pour rendre la jeunesse meilleure et consciente de ses devoirs et des défis de nos jours, nous devons nous assurer que nous fournissons aux enfants l'éducation nécessaire pour nous recentrer sur nos responsabilités sociales et économiques** », a dit Seyni Oumarou, le Président de l'Assemblée nationale du Niger et Représentant de la Présidence du Comité interparlementaire du G5 Sahel.

Le groupe de travail de haut niveau

En marge de cette conférence de haut niveau, le groupe de travail parlementaire mis en place en 2022 à Doha a tenu sa toute première réunion. Aussi, un plan de travail a été convenu avec les parlements qui ont avancé dans la définition claire des stratégies de lutte contre le Terrorisme et des modalités de fonctionnement et d'opérationnalisation du groupe de travail.

Idi Gado Boubacar, le Secrétaire général de l'Union parlementaire africaine rappelle que parmi les priorités qui ont été saisies lors de la précédente réunion au Qatar, il s'agissait d'envisager les actions concrètes qui pourraient mettre en place un groupe de travail qui s'attaquerait aux principales priorités et questions définies en Afrique. L'objectif de ce groupe est de prendre en compte les priorités définies par les pays et de les compiler en un axe sur lequel les parlements peuvent travailler ensemble. Le groupe se réunira une fois par an mais peut se réunir sur une base différente afin de vérifier les activités et les mesures qui auront été prises. Les suggestions



et propositions qui aideraient ce groupe à passer des paroles aux actes contribueraient à définir les priorités et permettraient au groupe de devenir plus fonctionnel et efficace. « **Nous devons aller de l'avant, et nous devons enfin mettre la théorie en pratique** », a martelé Duarte Pacheco, Président de l'Union interparlementaire.

Pour Jacqueline Odoul, conseillère politique et administratrice déléguée de Dialogue for Development Network Kenya, et ancienne présidente du groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, il s'agit de changer les choses, d'être innovant, d'être courageux. « **Un groupe de travail au Parlement n'est pas un groupe technique, c'est un groupe politique. Peut-il se mobiliser en faveur d'une vision commune ? Que faisons-nous en matière de géopolitique ? Comment pouvons-nous naviguer entre des forces opposées pour construire une nouvelle Afrique ? Quelles sont les nouvelles méthodes que nous n'avons pas encore essayées ? Et comment pouvons-nous écouter les différences des uns et des autres et nous mettre d'accord sur les questions que nous partageons et avons en commun ?** », s'est-elle demandée, ajoutant qu'il existe des questions clés qui doivent être abordées et qui peuvent l'être de

manière appropriée par le biais de la législation, du contrôle et de la représentation, les trois principaux rôles des parlementaires.

A l'issue des travaux, les parlementaires de tous les pays africains ont été priés de faire part de leurs idées, initiatives pratiques. « **Ensemble, nous pouvons atteindre notre objectif et réussir dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent. Nous croyons en un avenir meilleur pour tous** », a indiqué le représentant du Conseil de la Shura de l'Etat du Qatar, un partenaire des parlements africains dans la lutte contre le terrorisme.

« **A travers ce cadre d'échanges, nous tenterons d'apporter et de mettre en place une synergie de réponse collective pour lutter contre le terrorisme avec toute la vigueur et la rigueur qu'emprunte notre détermination à bâtir une communauté de destin harmonieux** », a martelé Yawa Tségan, qui a salué la pertinence de l'initiative d'associer les parlements à la dynamique de recherche de solutions concertées. Elle n'a pas manqué d'exprimer toute sa reconnaissance au Président de la République, Faure GNASSINGBE qui, par son attachement constant en faveur de la recherche de la paix et de la fraternité entre les nations, a apporté tout son soutien à l'organisation de la présente conférence.

INDUSTRIE TEXTILE

L'usine de Datcha, TOGOTEX, reprise par la société Bernart Afrique

Late Pater

En décembre 2017, des techniciens de l'Autorité nationale pour l'interdiction des armes chimiques au Togo (ANIAC) étaient en visite à l'unité textile de l'usine Togotex de Datcha dans la recherche de solutions aux produits chimiques qui y étaient abandonnés. Plus tard, le gouvernement a promis de remettre en service et de réhabiliter l'usine Togotex de Datcha. En juin 2019, le ministre en charge de l'industrie, Kodjo Adédzè, affirmait que des investisseurs étrangers étaient intéressés par la reprise du site. En janvier 2020, au moment d'une visite sur les installations de cette ancienne usine de Datcha, il indiquait : « **des instructions ont été données par le Chef de l'Etat pour que des mesures soient prises afin que l'industrie textile puisse retrouver sa valeur d'antan au Togo** ».

Début décembre 2022, la question est posée à nouveau au ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, de savoir ce qui est prévu pour la réhabilitation de l'usine textile de Datcha et de Kara. Peu avant le vote du nouveau cadre législatif spécifique à l'industrie du textile et de l'habillement. « **Le gouvernement s'emploie à la reprise des unités de production de Datcha et de Kara en arrêt depuis un certain nombre d'années. A cet effet, plusieurs missions de prospection s'effectuent chaque année pour la reprise desdites unités. C'est dans ce cadre que la société Bernart Afrique a manifesté son intérêt pour la reprise de l'usine de Datcha. A ce jour, une convention est signée pour la production d'effets**

d'habillement militaire et professionnel sur le site. La société est à l'étape de décontamination du site et de réalisation d'études d'impact environnemental et social », a répondu le ministre, cité par un rapport officiel.

Il se souvient que, à la fin du premier semestre 2017, l'Inspection générale des finances (IGF) a finalisé le rapport définitif sur l'investigation sur les ressources humaines de l'ex-Togotex International. Les usines de Datcha et de Kara ayant été fermées depuis 2000, suite au départ des partenaires de Togotex International. En ce moment, les experts avaient examiné chaque bâtiment et machine, le câblage électrique et l'adduction d'eau, et déterminé les chaînons manquants et les pathologies des équipements existants... Aux termes de l'évaluation technique, financière et environnementale de ces usines, il était dit que les machines de filature, de tricotage, de tissage, de teinture, de dessin et de confection sont vétustes, déclassées et en dégradation avancée, ne sont donc plus en état de fonctionner ; il faut les enlever pour connaître le poids et la valeur de la ferraille. Les équipements énergétiques et d'adduction d'eau étaient vandalisés et ne fonctionnaient plus. Aussi des options ont-elles été proposées : la vente des machines en pièces détachées, la location ou la cessation des bâtiments, la liquidation des deux usines qui doit régler définitivement le problème pendant de leurs personnels. Il était aussi dit qu'un commissaire-priseur à choisir devrait évaluer et vendre la ferraille des machines et équipements non récupérables ; cette vente aux enchères pourrait servir à payer les ar-

riérés de salaires et indemnités de licenciement accumulés de 1999 à 2001 qui s'élevaient à 529.555.700 francs Cfa. Pour les deux unités, l'expertise avait estimé la valeur résiduelle totale de l'ensemble des bâtiments et des équipements récupérables, y compris les terrains, à 6.014.923.335 francs Cfa.

L'industrie textile togolaise (ITT) de Datcha – la plus importante usine textile du Togo (plus de 1000 employés) – a été construite par les Allemands en 1962. Après le départ des Allemands en 1980 et des Coréens en 1987, la société a été reprise par les Chinois qui lui ont changé de dénomination, devenue Togotex International S.A., pour transformer en tissu le coton biologique cultivé au Togo. Elle est implantée à Datcha, commune voisine d'Atakpamé, avec un site secondaire à Kara et la Direction à Lomé. En octobre 1999, on annonçait officiellement aux travailleurs la fin des négociations entre le gouvernement et leur employeur (le groupe chinois CHA) à Paris le 1^{er} septembre 1999 et la prise à 100% des actifs de la société par l'Etat. Le 31 mai 2001, les activités industrielles ont définitivement cessé. Plusieurs dérives et raccourcis contraires à la bonne gestion sont notés. Sans dédommagement, les quelques rescapés des ex-employés se sont embourbés dans des batailles judiciaires infructueuses ; ils sont appelés au secours Faure Gnassingbé ; des syndicats (Syntirt/Cntt, Syllitext/Unsit, Syllitit/Ugsl) s'en sont mêlés ; même la CVJR a aussi connu cette affaire.

INFRASTRUCTURES JUDICIAIRES

64 sites identifiés à construire ; Notsé et Kanté démarrent en 2023

Late Pater

C'est à l'occasion de l'étude du budget-programme prévisionnel 2023 du ministère de la Justice et de la législation, en décembre 2022, que l'Assemblée nationale a cherché à savoir l'état de mise en œuvre de la nouvelle organisation judiciaire au Togo. Une partie de la réponse renseigne que "afin de sécuriser les sites destinés à la construction des infrastructures judiciaires, le ministère a dépêché une mission d'identification desdits sites qui sont au nombre de 64". Par ailleurs, les études d'impact environnemental de réhabilitation, construction et équipement des infrastructures judiciaires sont réalisées en vue de répondre aux besoins d'un cadre décent de travail.

Au rang des avancées, la nouvelle organisation judiciaire a consacré le

redéploiement des magistrats suivant les nouvelles attributions dévolues à chaque catégorie de juridictions. Ainsi, les tribunaux de grande instance, au nombre de cinq à raison d'un par chef-lieu de région, connaissent aujourd'hui, entre autres, des affaires criminelles qui étaient autrefois réservées exclusivement aux assises. Les tribunaux dont le ressort n'a pas de affaires pénales, ceci afin d'éviter le dépassement des délais de détention provisoire qui constituent des points de critiques des organisations de défense des droits de l'homme à l'encontre du ministère de la justice. De même, les tribunaux à compétence civile sont dans les lieux où se trouvent les prisons. Dans l'ancien code, on parlait de tribunal de première instance ou de deuxième instance. On y

ajoute aussi la revue à la hausse des effectifs du tribunal du commerce (11 magistrats au regard des nouvelles affectations et 14 greffiers, au total).

En novembre 2022, le ministre Plus Agbetomey expliquait que les tribunaux criminels, qui n'existaient pas, sont apparus dans le respect de double degré de juridiction pour permettre à l'accusé dans une procédure criminelle de premier degré d'avoir l'opportunité d'interjeter appel de sa décision si cela ne lui convient pas. C'est ainsi que la chambre criminelle de la cour d'appel pourra intervenir pour confirmer ou reformer cette décision. Dans la nouvelle organisation, on retrouve des chambres administratives au niveau des tribunaux de grande instance, des juges d'application des peines au niveau pénal (ce

(suite à la page 7)

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU TOGO

Des femmes leaders formées sur la transformation des produits à hautes valeurs nutritionnelles

Eric J.

Des femmes leaders de 19 districts sanitaires des régions Centrale, Kara et des Savanes, ont été formées sur la transformation des denrées alimentaires à hautes valeurs nutritionnelles dont le soja, la patate douce à chair orange (PDCO) et la préparation des sauces de moringa et autres légumes. Cette formation vise à promouvoir l'éducation nutritionnelle et les bonnes pratiques en matière d'alimentation et à vulgariser les notions élémentaires de nutrition et d'hygiène alimentaire. C'est dans l'optique d'aider les ménages à améliorer leur capacité de résilience face à l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les foyers en lien avec le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/FRSP).

Des marmites et bassines en aluminium, des fourneaux de type SMOAC, des spatules en bois, des tasses et louches en aluminium, des cuillères ordinaires de table inox, des seaux et plats en plastiques, des assiettes et plats type 555 ont été mis à la disposition de ces femmes par le FSRP à leur grande satisfaction. Selon les organisateurs, les formations sont répliquées dans les villages par ces femmes formées à l'endroit de 600 autres dans le Kpendjal par exemple. « Ce que le projet FSRP est venu nous faire, nous n'avons pas rêvé de ça. Ça fait longtemps que les projets viennent nous visiter mais ne nous

ont pas offert ces équipements ; ce qui fait que nous avons des difficultés à pratiquer les formations. On allait prêter les ustensiles ça et là. Mais avec ces équipements du FSRP, vraiment nous sommes sauvées », ont-elles dit.

A travers cet appui multiforme, le FSRP contribue à réduire la pauvreté des femmes en milieu rural et à poser les bases pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo. Selon elles, cette formation leur a permis de faire des beignets, des laits, des fromages et bien d'autres produits aussi bien pour leur propre consommation que pour la vente. « Cela nous donne de l'autonomie financière et nous permettra d'aider nos maris à supporter les charges de la famille », font-elles savoir.

Initié dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la région, le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/FRSP) vise à accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme.

Au Togo, les grandes actions du projet se résument en 3 composantes :

Composante 1 : Amélioration de la capacité régionale et nationale à fournir des services d'information

bles sur la vulnérabilité, la nutrition et la sécurité alimentaire ; Réorganisation et amélioration des mécanismes régionaux et nationaux de surveillance et de gestion des ravageurs et des maladies (Renforcement du système de gestion des nuisibles) ; Renforcement de la collaboration régionale pour la prévention des crises alimentaires ; Amélioration de la production d'informations agro-hydro-météorologiques ; Appui à la fourniture et à l'utilisation à temps réel d'informations agro-hydro-météorologiques essentielles

aux principaux utilisateurs ; Renforcement de la viabilité financière et institutionnelle des institutions régionales et nationales qui fournissent des informations agro-hydro-météorologiques

Pour la composante 2, il s'agit de renforcer les centres de recherche nationaux et régionaux, d'approfondir et étendre les réseaux régionaux de R&D ; promouvoir l'accès et l'échange de technologies ; Appui à la mise en place d'un centre national de spécialisation (CNS) sur la gestion des biorisques ; moderniser les services nationaux de vulgarisation ; prépara-

tion de plan de gestion intégrée des paysages et préparation de sous projets ; Investissements pour renforcer la résilience des systèmes écologiques et alimentaires dans les paysages prioritaires ; Investissements pour renforcer la résilience des systèmes écologiques et alimentaires au-delà des paysages prioritaires.

La Composante 3 concerne la mise en œuvre du mécanisme de tableau de bord du commerce et du marché agricole de la CEDEAO (EATM-S), l'Harmonisation des politiques commerciales régionales agri-

coles sur les questions critiques de résilience du système alimentaire ; le soutien au dialogue et la consultation politique multi-acteurs de la CEDEAO ; le soutien à la réserve régionale de sécurité alimentaire ; le renforcement de l'organisation et du financement des chaînes de valeur ; le soutien à la compétitivité agricole et le développement des infrastructures d'accès aux marchés ; le renforcement de la coordination multipartite et promotion d'un environnement favorable au secteur privé.

DRAGAGE DU CHENAL DE GBAGA

Restaurer la navigation sur 24 km



Depuis les premières initiatives sur la protection et la mise en valeur du littoral togolais, le dragage du chenal de Gbagha sur 24 km est répété dans les promesses. Ce chenal fait partie du système lagunaire du Togo et constitue une frontière naturelle entre le Togo et le Bénin. En avril 2019, le gouvernement togolais disait encore avoir en projet le curage mécanique du chenal Gbagha afin de contribuer à rétablir l'équilibre des écosystèmes associés et de lutter contre les inondations dans la zone d'intervention. Il ajoutait que, dans douze (12) mois, l'hydrologie et le transit sédimentaire de l'hydrosystème constitué par le chenal Gbagha devraient être déterminés, les zones de comblement du chenal Gbagha devant faire objet du curage identifiées et répertoriées. On parlait également d'une étude technique qui doit proposer et analyser les options d'intervention, établir une carte aussi complète et détaillée que possible des besoins de curage pour un aménagement global du chenal afin de limiter les risques d'inondations des villages riverains et offrir aux populations riveraines la possibilité de tirer le maximum de profit des ressources associées.

En ce début 2023, le projet enre-

gistre un pas décisif. Toujours dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'investissement et de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP) dont la composante « lutte contre les inondations » a prévu le curage du chenal de Gbagha, d'Agbanakin à Zébé. Ce projet de curage du chenal de Gbagha va restituer au plan d'eau son pouvoir de couloir de navigation, sans altérer l'hydrodynamisme sédimentaire du système, rappelle le ministère de l'environnement. Qui rapporte que, du 17 au 20 janvier 2023, le groupe des consultants, les membres du comité d'expropriation et ceux de l'unité de gestion du projet WACA ResIP, sous la direction de l'Agence nationale de gestion de l'environnement, ont sillonné une dizaine de villages dans les communes Lacs 1 et Lacs 2 – que sont Agokpamé, Klouvidonou, Agouègan, Séko Djéta, Zanvé,

Togbagan, Togbavi, Atchanmey, Agbanakin et Zébé – pour des consultations publiques en vue de recueillir leur avis pour une adhésion totale au projet. Concrètement, identifier les potentiels impacts environnementaux et sociaux positifs et négatifs, proposer les mesures adéquates à mettre en œuvre pour gérer, atténuer, améliorer et surveiller ces impacts, et évaluer les impacts résiduels suite à l'application des mesures d'atténuation.

Les activités de curage vont consister à faire du faucardage complet des plantes aquatiques envahissantes ; du dragage pour restaurer la navigation sur le chenal de Gbagha à des fins économiques et touristiques ; de la restauration des écosystèmes de mangroves favorable à la reproduction des poissons. Le sable dragué sera mis à la disposition des mairies pour une gestion rationnelle

de même que l'engrais biologique qui sera produit à base des jachères d'eau. Le rapport des études d'impact environnemental et social recommande fortement l'utilisation de la main-d'œuvre locale pour les travaux dont le coût total est de 2.831.466.118 francs Cfa pour une durée de trois mois. Les bénéficiaires directs sont estimés à 42 886 habitants au Togo et 15 317 au Bénin.

Les consultations publiques se font aussi dans le département du Mono, côté Bénin.

En rappel, le Togo et le Bénin se sont convenus, depuis 2016, d'ériger un site transfrontalier commun au niveau du chenal de Gbagha. La Convention de Ramsar relative aux zones humides recommande à chacun des deux pays d'inscrire leur portion respective avant la fusion et la reconnaissance de l'ensemble sous le statut du site Ramsar frontalier. Le processus pour l'inscription du chenal Gbagha est presque fini, a-t-on confié en 2022. Le chenal de Gbagha sera le cinquième site togolais inscrit sur la liste des sites Ramsar, après le parc Oti-Kéran, le complexe vert protégé de Togodo, la zone humide Oti-Mandouri et celle du littoral.

SANTÉ +

Avec le site Futura

Ne pas boire assez d'eau expose à des problèmes de santé sérieux

L'eau est indispensable à presque toutes les formes de vie, dont les êtres humains. Ne pas en boire assez est associé à de nombreux problèmes de santé selon une étude récente. De plus, les scientifiques pensent que la déshydratation pourrait participer au vieillissement prématuré du corps chez les adultes. Qu'en est-il vraiment ?

Boire de l'eau est un geste anodin, pourtant beaucoup de personnes n'en boivent pas assez. Selon une étude ancienne, les Français ne boiraient pas assez d'eau au quotidien. Il est recommandé d'en boire entre 2 et 2,5 litres selon son mode de vie. Des chercheurs du National Heart Lung and Blood Institute (NHLBI) aux États-Unis pensent que l'hypohydratation ferait vieillir prématurément le corps humain en plus d'autres conséquences, et que, au contraire, boire suffisamment d'eau aurait un effet "anti-âge".

Une hypothèse inspirée par les observations faites sur les souris, chez lesquelles la déshydratation prolongée raccourcit leur durée de vie de six mois, soit l'équivalent d'une quinzaine d'années humaines. Pour étayer leur hypothèse, ils ont analysé des données recueillies auprès de 15 000 personnes âgées de 45 à 66 ans. Quelles sont leurs conclusions ?

La déshydratation associée à un âge biologique plus avancé et à des problèmes de santé sérieux

Dans cette étude, ce n'est pas la consommation d'eau journalière qui a été suivie mais la concentration sérique de sodium, un paramètre biologique qui dépend de l'absorption d'eau dont les valeurs normales sont comprises entre 135 et 146 mmol/L par litre. Une concentration sérique de sodium trop élevée est le signe d'une déshydratation. Deux mécanismes se déclenchent alors pour rétablir la situation : une sensation de soif apparaît et l'hypothalamus sécrète de la vasopressine, appelée aussi hormone antidiurétique, pour favoriser la réabsorption de l'eau dans les reins.

Ainsi, les scientifiques américains ont suivi l'évolution de la concentration sérique de sodium des participants pendant 25 ans. Ils ont observé que ceux qui avaient des taux de sodium sérique supérieurs à 142 mmol/L – la fourchette haute des valeurs normales – avaient 10 à 15 % de risques supplémentaires d'être biologiquement plus âgés que les autres ; c'est 50 % pour ceux qui ont des taux dépassant les 144 mmol/L. Ici, l'âge biologique est calculé en prenant en compte 15 indicateurs biologiques différents comme la pression sanguine ou la glycémie. Un taux de sodium sérique compris entre 144 et 146 mmol/L est aussi associé à un risque accru de mort prématurée de 21 % et un risque accru de 64 % d'avoir une maladie chronique.

Boire suffisamment pour préserver sa santé

Si cette étude ne permet pas de démontrer un lien de causalité entre le sodium sérique, l'âge biologique et la santé, Natalia I. Dmitrieva, chercheur au NHLBI et première autrice de l'étude parue dans eBioMedicine, précise que "ces recherches suggèrent qu'une hydratation suffisante pourrait ralentir le vieillissement et prolonger la période de la vie sans maladie".

Une prise de sang permet de contrôler sa concentration de sodium dans le sang. Si elle est supérieure à 142 mmol/L, Natalia I. Dmitrieva recommande de boire plus d'eau et d'autres liquides ainsi que d'augmenter sa consommation d'aliments riches en eau comme les fruits et les légumes.

Eric J.

En Août 2021, Le Gouvernement, à travers un décret, a créé un programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né dénommé "Wezou". On expliquait qu'il a été conçu dans le but de réduire les taux de mortalité maternelle et néonatale, conformément aux objectifs de renforcement de l'inclusion sociale et de modernisation de l'Etat, prévues dans la nouvelle feuille de route gouvernementale. Concrètement, Wezou permettra de prendre en charge de façon progressive, l'ensemble des prestations médicales liées à la femme enceinte depuis la confirmation de la grossesse jusqu'au 42ème jour après l'accouchement : consultations prénatales, analyses et prescriptions de médicaments. 18 mois après sa mise en œuvre, le ministère de la santé et de l'hygiène publique affiche

les chiffres.

En fin Décembre 2022, près de 290 000 femmes ont été enrôlées, 1 316 113 prestations réalisées, 281796 consultations prénatales réalisées, 148276 accouchements effectués et plus de 2,1 milliards de FCFA mobilisés. « Le programme vient mettre l'accent sur une nouvelle approche du système de santé togolais, qui va désormais s'articuler autour de la prévention », affirmait-on au Gouvernement pour lequel, aucune femme ne doit mourir en donnant vie.

Concrètement, le mécanisme porté par le Programme « WEZOU » prend en charge une partie des frais des soins de toutes les femmes enceintes sans exception. Cette prise en charge commence dans les centres de santé publics et accrédités de premier niveau (unités de soins périphérique et hôpitaux de préfectures). Au mois de Mai 2022, Agba-Assih Mamesillé, la

ministère déléguée, chargée de l'accès universel aux soins, indiquait que le programme qui continue son déploiement, couvrirait 680 formations sanitaires sur le territoire. Il avait permis d'enrôler plus de 160 000 femmes. Également, environ 70 000 accouchements ont été pris en charge et plus de 660 000 différentes prestations effectuées.

Les témoignages des bénéficiaires sont légions dans tout le Togo. « Avant, quand on venait en consultation prénatale, on payait les caméts, les médicaments et tout. Mais maintenant, ce n'est plus le cas. On nous dit qu'il y a un programme initié par le Président de la République qui prend tout cela en charge. Donc, on ne paie plus. C'est une très bonne chose et nous remercions le Président de la République », affirme une patiente rencontrée dans la région des plateaux. Une autre relève

la réduction des coûts liés à l'accouchement qui lui coûtait au moins 50.000 F CFA : « Les sages-femmes prennent soin de nous comme il se doit et on ne dépense plus beaucoup lors des accouchements », renchérit-elle. Les centres de santé ont vu le nombre des fréquentations explosés, passant du simple au triple dans certaines localités.

De 400 décès pour 1.000 femmes répertoriés en 2014, le Togo veut donc réduire drastiquement ce taux à moins de 100 décès maternels par année. Selon une étude de l'ONG Integrate Health rendu publique en 2022, entre 2015 et 2020, le taux de mortalité infantile a régressé de 24,1 ‰ à 18,8 ‰ au Nord du pays. La mortalité post-néonatale quant à elle, a décliné de 14,9 ‰ en 2015 à 8,1 ‰ en 2020. La mortalité néonatale passe de 9,2 ‰ à 10,7 ‰ sur la même période.

MULTISPORT/ MEDECINE DU SPORT/

Un plan stratégique validé par les acteurs

Sous l'impulsion, de Madame Lidi Bessi-Kama, Ministre des Sports et Loisirs, le Togo vient d'adopter un plan stratégique pour le développement de la médecine sportive.

Hervé A.

Durant deux jours (18 et 19 janvier), les cadres du ministère des Sports et des Loisirs et de la Santé, les représentants de l'Organisation mondiale de la Santé au Togo, de l'Institut national de la jeunesse et sport (INJS) et les directeurs techniques nationaux des différentes fédérations nationales sportives au Togo ont mené des réflexions qui ont abouti à un plan stratégique qui régit désormais le domaine de la médecine du Sport au Togo.

L'Etat veut aujourd'hui faire de la médecine du sport un facteur de développement des sports mais aussi un élément de performance de nos athlètes. L'objectif est de permettre aux participants de s'approprier le contenu du plan stratégique de développement de la médecine du sport au Togo, d'y apporter leurs précieuses contributions en vue de sa consolidation et de sa validation. Cette validation vient à point nommé matérialiser la volonté du gouvernement de faire du sous-secteur de la médecine du sport un maillon prépondérant dans la concrétisation de l'ambitieux chantier de la renaissance sportive togolaise, a déclaré le docteur Lidi Bessi-Kama à l'ouverture de l'atelier.

Le plan stratégique validé est axé sur

trois points essentiels à savoir le renforcement des capacités de prise en charge médicale des sportifs ; le renforcement des capacités infrastructurelles, matérielles et humaines ; et le renforcement de la gouvernance de la médecine du sport. Il met en exergue les problèmes prioritaires et les défis de la médecine du sport et les orientations stratégiques à donner aux actions à mener en matière de médecine des sports avant de définir les outils et modalités de suivi-évaluation.

Pour le Dr Sedro Kpata, Médecin du travail, Médecin du sport en spécialisation et directeur de la médecine du sport et du contrôle de dopage, " le sport est une compétition où jouent le talent, la technique mais aussi la condition physique et l'état de santé des athlètes. Il s'agit de la santé physique, la santé mentale et aussi la santé sociale. Ce dernier déterminant est le pilier sur lequel beaucoup de pays de nos jours mettent l'accent pour pouvoir être compétitifs et talonnés le haut niveau. En matière de talents, le Togo n'a rien à envier à certains grands pays même au niveau de la technique. C'est sur le déterminant qui est variable. Il était important que le Togo puisse améliorer sa politique de la médecine du sport. Voilà pourquoi il était question d'aller vers un outil de ca-



drage stratégique pour permettre d'orienter et de gouverner ce secteur qui pourra permettre plus tard à nos athlètes, à nos sportifs d'être performants et compétitifs sur le plan mondial ", a-t-il assuré.

Comme l'a souligné, Dr Lidi Bessi-Kama, Ministre des Sports, " pour des performances de haut niveau, il nous faut des sportifs indemnes de maladies, qui

ne se blessent pas à tout va et s'ils se blessent, qu'ils puissent bénéficier de soins de qualité au même titre que leurs concurrents et se remettre rapidement et efficacement dans le sens de la compétition, le plan stratégique est donc le guide parfait pour la réalisation des objectifs sus mentionnés. " (Source : togofoot.tg)

BASKETBALL

La France et la NBA annoncent une collaboration pour promouvoir le basketball en Afrique

Le Président français Emmanuel Macron et le Commissioner de la NBA Adam Silver ont annoncé vendredi une collaboration comprenant une série d'initiatives dont l'objectif est de mettre en lumière le basketball en France et en Afrique sur tous les niveaux.

Le gouvernement français et la NBA vont former un groupe de travail en coordination avec la Fédération Française de Basketball (FFBB) pour valoriser ce projet, dans le but de créer un partenariat officiel qui sera annoncé à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, dont le basketball sera un des sports phares.

Le Président Emmanuel Macron, Adam Silver, Mark Tatum, NBA Deputy Commissioner, Joe Dumars, Head of Basketball Operations de la NBA, et Jean-Pierre Siutat, président de la FFBB, se sont rencontrés jeudi à Paris avant le NBA Paris Game 2023

Presented by Nike.

La NBA et la LNB, la ligue professionnelle de basketball en France où évolue actuellement la star française et meilleur espoir de la NBA Draft 2023 Victor Wembanyama, partageront leur expérience business et sportive qui aidera à développer la LNB et ses équipes, ainsi qu'à approfondir leur engagement auprès des fans français. La NBA et la LNB étudieront également la possibilité d'organiser des matchs d'exhibition et des événements annexes auxquels participeront des équipes, des joueurs NBA, LNB et de la Basketball Africa League (BAL).

La France et la NBA prévoient d'investir davantage dans les infrastructures de basketball en Afrique, notamment dans des installations polyvalentes pouvant accueillir des matchs de la BAL et de la NBA, qui favoriseront la croissance économique des communautés sur le continent africain.

"Je suis ravi et fier du choix de la NBA de faire de la France et de Paris l'un de ses terrains de jeu privilégiés dans le monde", a déclaré Emmanuel Macron. "Cela reflète la relation spéciale de longue date que la France entretient avec la NBA. Grâce à la qualité de nos formations, des performances de nos équipes nationales et de l'accueil des Jeux de Paris 2024, nous avons aujourd'hui l'opportunité d'aller plus loin et d'engager un partenariat utile et durable au bénéfice du basket français, ainsi qu'en appui de notre politique de développement en Afrique. Je me réjouis de cette coopération qui ravira les amateurs et pratiquants de basket dans notre pays et contribuera à notre projet de faire de la France une grande nation sportive."

"Nous sommes honorés de travailler avec le président Macron, la Fédération Française de basketball et la LNB afin de continuer sur cette belle ascension du basketball et de la NBA en France", a déclaré Adam Silver. "Le président Macron partage notre vision et croit en la force du basketball qui a le pouvoir d'inspirer et de rassembler les communautés. Nous voyons un énorme potentiel pour développer le basket et capitaliser autour des opportunités économiques du sport en France et en Afrique."

ATHLÉTISME

Papa Massata Diack devra attendre

Il faudra attendre plusieurs semaines pour connaître le sort réservé par la justice française au Sénégalais Papa Massata Diack, fils de l'ex président de la Fédération internationale d'athlétisme, Lamine Diack. Il était jugé la semaine dernière devant la cour d'appel de Paris pour corruption et détournement de fonds. La décision du tribunal a été mise en délibéré au 9 mars. Comme attendu,

"PMD" n'était pas présent au procès. Il n'a pas quitté le Sénégal depuis le début de l'affaire et refuse de répondre aux convocations de la justice. Mais ses avocats ont demandé sa relaxe. Le parquet, de son côté, a requis la confirmation du jugement de première instance, prononcée en septembre 2020, à savoir une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'un million d'euros d'amende.

Pour rappel, Papa Massa Diack a été reconnu coupable de complicité dans un vaste système de pots-de-vin des

tiné à masquer des cas de dopage dans l'athlétisme russe en 2011. Il est également accusé d'avoir détourné des fonds à hauteur de 15 millions d'euros aux dépens de World Athletics - nommée IAAF à l'époque des faits - sur des contrats de partenariat.

Pour sa défense, les avocats du Sénégalais ont expliqué pendant le procès que les fonds "ont été versés avec l'accord de l'IAAF à une société par un contrat qui a été audité. Tout était autorisé et avalisé par l'IAAF, dont la directrice financière."

L'avocat de l'instance internationale, Me Régis Bergonzi, a présenté sans surprise une toute autre version de l'affaire. Il suggère que Lamine Diack aurait mis en place, avec son fils et des complices, un système de détournement des fonds versés par la banque russe VTB. Le montant du contrat s'élevait à 65,5 millions d'euros, mais l'IAAF n'en a perçu que 13 millions d'euros. "On a détruit l'honneur de l'athlétisme et de la



fédération", a avancé Me Bergonzi, demandant un total de 41,2 millions d'euros de dommages-intérêts.

Le CIO a réclamé un euro symbolique. L'Agence mondiale antidopage (AMA) demande 300 000 euros de dédommagement. Un seul autre prévenu, l'ex-conseiller juridique de Lamine Diack, Habib Cissé, était présent au procès. Ses avocats ont plaidé la relaxe. Deux

autres condamnés en première instance, les anciens dirigeants de l'athlétisme russe Valentin Balakhnitchev et Alexei Melnikov, n'avaient pas fait appel. Les deux derniers protagonistes de l'affaire, Lamine Diack et l'ancien chef de l'anti-dopage de l'IAAF, le Français Gabriel Dollé, sont décédés depuis leur condamnation.

BREVES

Un entraîneur épinglé pour mauvaise conduite

La décision est inédite. L'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU), en charge de sanctionner les faits de dopage pour le compte de World Athletics, étend son registre aux entraîneurs. Elle a annoncé jeudi 19 janvier sa décision de sanctionner un coach biélorusse, Yury Maisevich, coupable d'infractions aux règles de son code de conduite.

Les faits remontent aux Jeux de Tokyo 2020. Ils concernent l'une des affaires les plus médiatiques de l'événement olympique, le départ forcé de la sprinteuse biélorusse Krystsina Tsimanouskaya du village des athlètes, contrainte de rentrer au pays pour avoir critiqué sa fédération. La jeune femme avait réussi à échapper à la surveillance des officiels de la délégation biélorusse à l'aéroport de Tokyo, avant de se placer sous la protection de la police japonaise.

Réfugiée en Pologne, elle a obtenu depuis la nationalité polonaise et espère représenter son nouveau pays aux Jeux de Paris 2024. Yury Maisevich, l'entraîneur de l'équipe biélorusse aux Jeux de Tokyo, avait été sanctionné par le CIO quatre jours après l'incident, l'instance olympique lui ayant retiré son accréditation. Il avait été contraint de quitter le village des athlètes.

Selon un communiqué de l'AIU, il n'aurait pas protégé la dignité de son athlète, l'aurait harcelée verbalement et mentalement, un comportement qui aurait "jeté le discrédit sur l'athlétisme en général". Le cas de Yury Maisevich sera examiné une nouvelle fois. Mais la nature des sanctions possible n'a pas été dévoilée.

Les Lions Teranga et les Eléphants en huitièmes de finale du CHAN

Le Sénégal s'est qualifié pour les quarts de finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) de TotalEnergies après une victoire éclatante 3-0 sur la RD Congo dimanche.

Les Lions de la Teranga ont battu les doubles vainqueurs lors de leur dernier match du groupe B joué au stade du 19 mai 1956 à Annaba pour assurer leur place en phase à élimination directe du tournoi en cours en Algérie.

Un but d'Osmane Diouf en première mi-temps ainsi qu'une frappe de Pape Diallo couplée à un but malheureux de Siadi Baggio ont permis aux Africains de l'Ouest de terminer en tête du groupe et de se qualifier pour les huit derniers.

La Côte d'Ivoire a vaincu un Ouganda tenace 3-1 lors du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) de TotalEnergies pour se qualifier pour les quarts de finale du tournoi en Algérie. Le résultat de la rencontre passionnante au stade Nelson Mandela d'Alger a aidé les Eléphants à devancer les précédents leaders du groupe, l'Ouganda, pour sceller leur place dans les huit derniers. L'attaquant polyvalent Sankara Karamoko a trouvé le fond du filet avec une tête plongeante d'un coup franc bien tiré de Constant Yayou sur la droite pour battre la défense ougandaise qui a été prise au dépourvu pour donner aux Eléphants locaux une avance méritée à la 12e minute.

Les Ivoiriens avaient commencé le match sur une bonne note en posant des questions auxquelles les Ougandais ont répondu jusqu'à ce que cet effort de Karamoko change le cours du match. Alors que les Ougandais semblaient avoir trouvé leurs marques, Koffi Habib Cirille Ande a effectué une belle course du côté droit pour envoyer une passe incroyable dans la surface à son coéquipier de Lys Sandrara Vignon Ouotro qui n'a pas commis d'erreur et a doublé l'avance des Ivoiriens qui naviguaient à la 27e minute. Malgré une réduction du score à la 31e mn par le milieu de terrain Moses Waiswa, les efforts de Karamoko ont été récompensés à la 78e lorsque sa passe opportune a été convertie par le remplaçant Aubin Kouame Kramo pour porter le score à 3-1.

Ces résultats permettent au Sénégal de terminer en tête du groupe avec six points. En quart de finale, il affrontera le vainqueur du groupe D qui sera déterminé mardi, tandis que la victoire 3-1 de la Côte d'Ivoire sur l'Ouganda les voit terminer deuxième pour prendre rendez-vous avec les hôtes du tournoi, l'Algérie.

Everton va virer Lampard

La direction d'Everton a choisi ce lundi d'écarter Frank Lampard de ses fonctions d'entraîneur de l'équipe première selon la presse anglaise. Avant-dernier de Premier League après 20 matchs, les Toffees espèrent un électrochoc pour aider le club à se maintenir dans l'élite.

Un peu moins d'un an après son arrivée, le 31 janvier 2022, Frank Lampard n'est plus l'entraîneur d'Everton. Selon les informations du Daily Mail et de Sky Sports, les Toffees ont décidé de renvoyer le technicien anglais à cause des mauvais résultats de son équipe. La défaite subie contre West Ham ce samedi (0-2) lors de la 21e journée de Premier League aura donc été celle de trop et le coach aurait finalement appris son départ ce ce lundi au téléphone.

Avec une victoire et deux nuls lors des neuf dernières rencontres de championnat, les pensionnaires de Goodison Park ont lentement chuté au classement. Avant-dernier, à égalité avec la lanterne rouge Southampton, avec quinze points et seulement trois victoires depuis le début de la saison en Premier League, Everton est mal embarqué dans la course au maintien. Les Toffees accusent un retard de deux points sur le premier non-relégué.

Pas encore officialisé par le club anglais, le licenciement de Frank Lampard vient mettre un terme à une dernière semaine compliquée aussi bien sur le terrain que dans le vestiaire. Le renvoi de l'ancien coach de Chelsea (entre juillet 2019 et janvier 2021) serait ainsi intervenu quelques jours après une altercation avec Abdoulaye Doucoure. Selon les éléments du Daily Mail, le ton est monté entre le milieu malien et son entraîneur après la défaite à domicile contre Southampton (1-2), le 14 janvier.

Le revers face au dernier du championnat, et rival pour le maintien, aurait donné lieu à des mots entre les deux hommes. A tel point qu'Abdoulaye Doucoure a été écarté de l'équipe professionnelle pendant la semaine et n'était pas présent dans le groupe face à West Ham. Libre en juin prochain, l'ancien Rennais s'est contenté d'un temps de jeu limité cette saison sous les ordres de Frank Lampard.

En 44 matchs toutes compétitions confondues sur le banc d'Everton, l'ancien joueur emblématique de Chelsea et de l'Angleterre n'a réussi qu'à remporter 12 victoires (pour 8 nuls et 24 défaites). Sans Frank Lampard, les Toffees déferont Arsenal puis Liverpool et Leeds lors des trois prochains duels en Premier League. Outre-Manche, les noms de Wayne Rooney, David Moyes, Marcelo Bielsa et Sean Dyche sont évoqués pour prendre la tête d'Everton.



TCE 2022



200 Fcfa

PROFITE D'UNE DOUBLE CHANCE DE GAGNER

GAGNE JUSQU'À 500.000 FCFA AU GRATTEGE !

REMPORTE UN SÉJOUR AU BURKINA-FASO ET JUSQU'À 10.000.000 FCFA AU TIRAGE

RAFLE JUSQU'À 100.000 FCFA AVEC TES TICKETS NON GAGNANTS, AU TIRAGE DES LOTS INTERMÉDIAIRES !

LA PIA EN PLEIN DANS SA RSE

L'EPP Centrale d'Adétikopé fondée en 1968
entièrement rénovée et étendue pour les 1.224 élèves

Etonam Sossou

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, la Plateforme industrielle d'Adétikopé étend et rénove des établissements scolaires dans le canton d'Adétikopé (environ 20km de Lomé) et ses environs. Le 20 janvier 2023, c'est au tour des apprenants et enseignants de l'Ecole Primaire Publique Centrale d'Adétikopé, d'avoir dorénavant à leur disposition de nouvelles infrastructures réalisées par la PIA en collaboration avec ses partenaires, M/ sAFALCO et Arise IIP.

Ces travaux d'une durée de onze (11) mois pour un coût total de 300.000.000 (trois cent millions) de Fcfa ont abouti à la construction de 04 nouveaux blocs, un mur de clôture d'environ 800m doté de 03 portes d'accès pour les piétons et 02 portes d'accès pour les véhicules ainsi qu'à la rénovation de 04 anciennes salles de classe. Désormais, l'EPP d'Adétikopé Centrale comprend, trois blocs scolaires de 03 grandes salles de classe chacun, ce qui fait un total de 9 salles de classe en tout. Chaque bloc scolaire est doté d'un bureau des enseignants et de toilettes et chaque salle comporte 02 tableaux noirs. L'école dispose à présent d'un parking pour les voitures, d'un support de drapeau et d'un terrain de jeux équipé pour les enfants du préscolaire. « Nous avons ciblé cette école pour y exécuter ses travaux dans le but d'offrir aux élèves de l'EPP d'Adétikopé Centrale et à toute la population des bâtiments modernes et des meilleures conditions d'apprentissage. Puisque, PIA s'est rendue compte que les écoliers étaient forte-



Coupure de ruban de la nouvelle bâtisse

ment exposés à de graves facteurs de risque liés au transport et à certaines menaces de sécurité moyennes et mineures pendant les heures de cours, elle a également jugé nécessaire d'ériger une clôture», a expliqué M. TUSHAR Khaimar, Directeur de Coordination de la PIA.

Pour permettre aux élèves de se



Les donateurs et invités dans l'une des salles de classe neuves

déplacer dans l'enceinte de l'établissement en toute sécurité, par rapport aux véhicules et motos, les allées piétonnes sont reliées aux blocs scolaires les uns aux autres. Toutes ces initiatives de la PIA, réjouit les premiers responsables de cet établissement qui ont exprimé leur gratitude aux donateurs. « Notre établissement est fondé en 1968, et à cause de la vétusté des locaux nous avons des difficultés à enseigner aux 1.224 élèves qui y sont inscrits. Aujourd'hui

nous sommes soulagés avec l'extension et la rénovation de l'école, qui vont nous permettre de travailler et d'apprendre dans de bonnes conditions », a déclaré la Directrice de l'EPP Centrale d'Adétikopé, Mme Dewa Ndani Djeki. Et, en termes de doléances à l'endroit des donateurs, la Directrice souhaite que : les salles de

classes soient équipées ; son établissement bénéficie d'une cantine scolaire afin d'offrir aux élèves issus de familles vulnérables un repas chaud par jour.

Outre la remise de bâtiments, les 10 meilleurs élèves et 10 autres pour bonne moralité ont reçu des kits scolaires. La PIA a promis accompagner les meilleurs élèves, l'année scolaire à venir, en leur octroyant des bourses d'études.

CANTINES SCOLAIRES

Au vu de son efficacité, procéder au transfert progressif de la mise en œuvre du programme aux collectivités territoriales

Eric J.

Le Gouvernement affiche sa satisfaction quant à la mise en œuvre du programme national d'alimentation scolaire qui donne accès à une alimentation suffisante et équilibrée aux élèves des zones les plus vulnérables du pays et participe à la création des conditions visant à renforcer l'inclusion sociale et à garantir l'accès au minimum vital, indispensable à la cohésion et à la paix durable.

Ainsi, pour l'année scolaire 2021-2022, au total 132.153 élèves ont été pris en charge par le programme dans 906 écoles. 1,78 milliard FCFA ont été dépensés. Ces chiffres sont portés à échelle pour l'année scolaire en cours avec 213 784 élèves bénéficiaires dans 1.181 écoles. « **Compte tenu du contexte actuel, la situation des familles déplacées, victimes des attaques terroristes dans la région des savanes, sera particulièrement considérée et prise en compte. Ainsi plus d'une trentaine d'écoles situées dans la préfecture de Kpendjal seront intégrés au programme** », annonce le Gouvernement.

L'objectif du Gouvernement est d'accroître l'accès des enfants des communautés les plus pauvres du Togo à des repas scolaires réguliers, ce qui devrait en retour améliorer la fréquentation et la rétention dans les écoles des zones ciblées. Spécifiquement, il s'agit de renforcer les liens entre les repas scolaires, l'agriculture, et le développement local, faire de l'école un point d'entrée des interventions en ma-

tière de développement local, améliorer l'état nutritionnel des élèves du préscolaire et du primaire des zones pauvres, renforcer les liens entre tous les acteurs vulnérables, et contribuer à améliorer les taux de fréquentation et de maintien des élèves à l'école.

Et les résultats sont palpables. On note un taux d'abandon de 0,8% dans les écoles à cantines contre 1,5% dans celles sans cantines et une augmentation des effectifs scolaires de 10,3% dans les écoles bénéficiaires contre 0,6% dans les écoles non bénéficiaires.

Au dernier conseil des ministres, Le Gouvernement a salué le bon déroulement du programme et a donné des orientations pour un transfert progressif de la mise en œuvre aux collectivités territoriales. D'autant que l'État togolais a décidé de promouvoir l'approche des « cantines scolaires à contributions communautaires » pour la pérennisation du programme. Le porte-parole du Gouvernement explique : « **Le financement d'un tel programme inclus, non seulement les parents, l'Etat, les ONG, mais encouragement de plus en plus, en termes d'achat des intrants pour pouvoir faire les repas, le circuit court. Les producteurs de la région sont sollicités pour fournir les intrants qui serviront à la préparation des plats. Il y a aussi un encouragement important des jeunes élèves à développer des jardins scolaires, des jardins communautaires pour alimenter les cantines. On a un programme qui fait ses preuves, qui permet de proposer une ali-**

mentation de qualité à nos jeunes frères et sœurs mais qui mobilise également notre communauté. Les producteurs locaux sont pleinement associés à ce programme. Il est possible à toute personne de contribuer à ce programme là en achetant des plats pour ces jeunes écoliers. Des sociétés privées de la place le font déjà, et c'est l'occasion de lancer un appel à toutes les bonnes volontés de participer à tel programme ».

Il faut rappeler que l'histoire de l'alimentation scolaire au Togo remonte à la fin des années 1960 avec l'ouverture des cantines scolaires entre 1967 et 1992 par le Catholic Relief Services (CRS-CATWELL) avec le soutien du Gouvernement américain à travers l'USAID. De 2002 à 2006 l'UNICEF, à travers le Programme Education de Base (EDB), a permis d'instaurer des cantines scolaires dans les régions Maritime, Kara et Savanes.

De 2006 à 2008, le Projet de Développement Rural Intégré dans la région des Savanes (PDRIS), a initié sept cantines à titre expérimental avec l'appui financier du PNUD et la contribution des communautés en main-d'œuvre dans la mise en place des infrastructures au profit de 2.104 élèves bénéficiaires. De 2008 à 2016, a été mis en place le Programme des cantines scolaires par le Projet de Développement Communautaire et de Filets Sociaux (PDC-Plus). De 2017 à nos jours, mise en œuvre de la sous-composante : cantines scolaires du projet de Filets sociaux et services de base (FSB).

INFRASTRUCTURES JUDICIAIRES

64 sites identifiés à construire; Notsé et Kanté démarrent en 2023

(suite de la page 3)

qui n'existait pas), des tribunaux de travail au niveau des tribunaux de grande instance.

Enfin, pour améliorer l'efficacité de la justice comme le prévoit le cadre de performance triennal 2023-2025 qui

prescrit d'atteindre plus de 50% des affaires définitivement réglées dans les ressorts des cours d'appel de Lomé et de Kara à l'horizon 2024, le ministère indique que "les mesures prises pour réaliser ce taux sont la mise en œuvre du code de l'organisation judiciaire, le déploiement des nouveaux

magistrats et greffiers et le recrutement en cours des auditeurs de justice et élèves greffiers et secrétaires de parquets. A ces mesures s'ajoute également le renforcement des infrastructures judiciaires par la construction des tribunaux de Notsé et de Kanté dont les travaux démarreront en 2023".

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°291
DE LOTO Sam du 21 Janvier 2023

Le tirage N°291 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 21 Janvier 2023 et a fait naturellement des heureux gagnants. Ce tirage n'a recenser aucun de gros lots.

Cependant, une multitude de lots intermédiaires c'est-à-dire, des lots de moins de 1.000.000F CFA ont fait la joie des parieurs sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°291 de LOTO SAM du 21 - 01 - 2023

Numéro de base

67 15 66 03 24

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°735
de LOTO KADOO du 20 Janvier 2023

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 735^e tirage de LOTO KADOO avec bonus.

@LOME

* 1.250.000F CFA auprès de l'opérateur 70333 à l'Agence de Baguida,

* 1.125.000F CFA auprès de l'opérateur 60334 à l'Agence du siège,

* Trois gros lots de 1.000.000F CFA dont un (01) auprès de l'opérateur 30400 à l'Agence Hanoukopé et deux (02) auprès de l'opérateur 90231 à l'agence Adidogomé.

@ L'INTERIEUR

* A TABLIGBO: Deux (02) gros lots de 1.000.000F CFA respectivement auprès des opérateurs 80026 et 80037

* D'Innombrables lots intermédiaires ont été également enregistrés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et sur les points de paiement, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,

UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE ! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°735 de LOTO KADOO du 20 - 01 - 2023

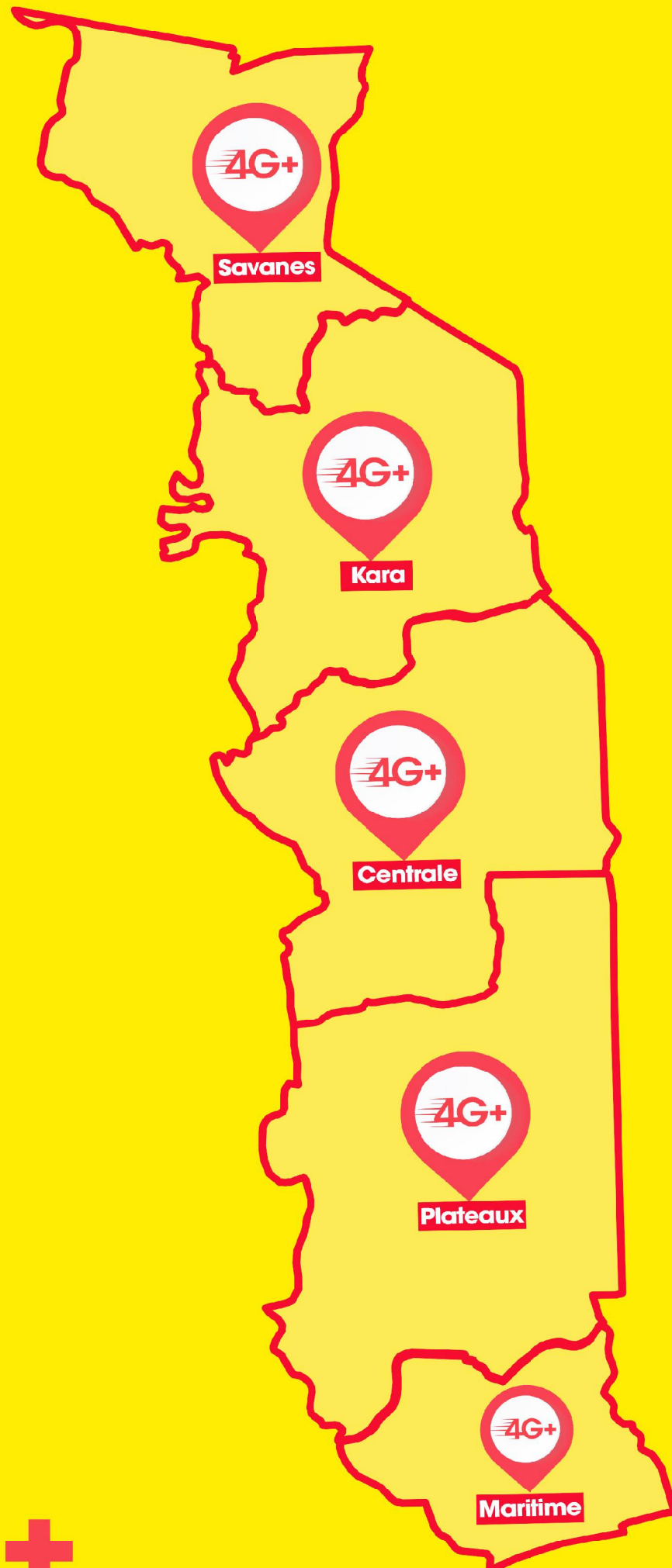
Numéro de base

Numéros bonus

11 39 83 05 69 72 67

Togocom le plus grand réseau 100% 4G+!

98% de la population togolaise couverte



4G+

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom